L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 JUIN 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles, R. P. RANDALL, 54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 JUIN 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes d'Affaires et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les Lois de Répression contre l'Anarchie.

Un vent de réaction souffle en ce moment sur le monde, entendons-nous parfois répéter, autour de nous, depuis quelque temps.

Les gouvernements et les peuples semblent, dit-on, tourner le dos à la Liberté qui ne leur a pas procuré tout ce qu'ils en attendaient. Elle leur aurait enlevé toute espèce de sécurité, et tous les voilà qui se rattachent désespérément à l'autorité comme à la seule planche de salut qui leur reste, au milieu du naufrage de l'autorité publique.

Il y a certainement un peu de vérité dans cette triste réflexion, mais qu'y faire?

Est-il possible de raisonner avec la peur, et l'affolement général auquel nous assistons, n'est-il pas parfaitement justifié par les attentats qui se renouvellent à chaque instant. Ces attentats ne menacent plus seulement la vie des chefs d'État, quelle que soit l'origine de leur pouvoir, qu'ils gouvernent de par le droit divin, ou en vertu de la souveraineté du peuple, mais les simples particuliers, à qui l'on n'a d'autre crime à se reprocher que de posséder ou de paraître posséder une certaine aisance.

On ne s'attaque plus uniquement à des individus isolés, mais à des assemblées, à des réunions; on frappe à tort et à travers, uniquement en vue de faire à ses semblables. Il y a dans presque chaque pays, une partie faible, l'on veut, mais ardente, de la population qui est toujours prête à applaudir à chacun de ces forfaits, et les détenteurs du pouvoir n'ont, paraît-il, ni les sens, ni le courage d'imposer silence à ces hourrahs du crime. On en est réduit de tous les côtés, à supplier à grands cris, les assemblées de voter fiévreusement des lois de répression, à en revenir à des pénalités exécrables, qu'il semblait que le monde eût à jamais renoncé.

On cherche à renforcer l'autorité, non pas seulement dans les monarchies; mais aussi et surtout dans les républiques. On nous avait dit qu'une fois les institutions démocratiques établies dans un pays, l'ère des révolutions y serait close et que les attentats en disparaîtraient. Or, c'est tout le contraire qui arrive. De là, la triste désillusion que le monde trouve, et les lois répressives qu'on dicte de toutes parts, même chez les nations qui ne paraissent nullement en danger, pour le moment. On prend, on, ses précautions d'avance, afin d'être prêts à l'occasion.

C'est ainsi que l'on vient de présenter à la Chambre des Représentants de Washington un projet de loi punissant l'anarchie et lui infligeant une pénalité spéciale. On veut adopter par prudence les mêmes mesures que nécessité a fait voter en France.

Assurément nous ne blâmons pas. Il est possible de nier à toute société le droit légitime défense que l'on a accordé tout temps aux simples particuliers. Mais il est véritablement fâcheux que les États, comme l'Union américaine en soient réduits à voter pareilles lois. Ils sont bien capables, nous ne disons pas seulement de ceux qui commettent de si atroces attentats, mais ceux qui les fomentent secrètement, qui les provoquent par leurs enseignements directs ou indirects, et qui applaudissent, quand ils ont eu lieu, surtout quand ils ont réussi. Ils méritent être voués à l'exécration publique.

Nous les prenons d'autant plus en haine, qu'ils deviennent nuisibles à cette espèce de liberté.

La Cour Suprême à Demeure.

La Législature de la Louisiane vient d'adopter une excellente mesure, relativement à la Cour Suprême qui, jusqu'ici, avait été errante, nomade, et s'en était une partie de l'année siéger tantôt dans un district, tantôt dans un autre. Désormais la Cour Suprême restera permanente; elle siégera constamment à la Nouvelle-Orléans.

On pouvait croire que les retentantes paroles rurales s'opposeraient à cette réforme; ce sont au contraire qui le réclament le plus fortement. Il ne s'agit pas seulement d'épargner à des juges qui sont généralement âgés, les inconvénients et les fatigues des déplacements. On a surtout songé aux intérêts des plaideurs. Comme ces derniers ne paraissent pas personnellement devant la Cour Suprême, il n'y a réellement de déplacements que pour ceux qui sont chargés de la défense de leurs intérêts. Ces avocats, que l'on choisit naturellement parmi les plus éminents de l'État, coûtent presque tous la Nile-Orléans. Les dépenses pour le plaideur en seront considérablement diminuées. Le plaideur se fera payer moins cher, attendu qu'il n'a pas de frais de voyage à défrayer et qu'il n'est pas obligé d'abandonner momentanément sa clientèle ordinaire, pour aller plaider ailleurs, aux Opelousas, par exemple, une affaire spéciale. La réforme est donc excellente et elle ne peut qu'y applaudir.

Il n'est aucun autre remède pour le sang, les résultats progrès de la science n'ont été si constamment utilisés, que dans la Salsepareille d'Ayer.

Le Soleil et ses Flammes.

Le Soleil occupe en ce moment tout spécialement l'attention des astronomes. Il traverse une phase d'activité extraordinaire, comme il n'en a pas manifestée depuis plus de vingt ans. Ses taches sont si considérables qu'on les aperçoit fort souvent à l'œil nu, car plusieurs surpassent de quatre, cinq et six fois le diamètre de la Terre. Sa surface lumineuse, qui brûle comme un océan de feu, lance au-dessus d'elle des éruptions éclatantes, des flammes fantastiques, de cinq à six cent mille kilomètres de hauteur! Des nuages roses éblouissants se montrent flottant dans sa rayonnante atmosphère. Et cette activité se transmet jusqu'à nous, malgré la distance de 149 millions de kilomètres qui nous sépare de cet astre, produisant sur la terre de curieuses perturbations magnétiques, agissant sur l'aiguille aimantée, amenant des aurores boréales nombreuses et étendues, et exerçant sans doute sur les choses et sur les êtres une action dont la science n'a pu encore saisir la complexité et la grandeur. Quelle est donc la nature de ce foyer prodigieux aux rayons duquel la vie de la Terre est suspendue, qui tient nos destinées dans son rayonnement et qui, dans un cycle variable et irrégulier d'une période moyenne de onze années, semble, comme le souffle d'une forge immense, activer ou ralentir l'ardente fournaise? Pouvons-nous, pygmées d'un globule perdu dans l'espace, concevoir une idée de la valeur, de la grandeur et de la puissance de ce colossal foyer de lumière et de chaleur?

Essayons d'abord de nous représenter ce globe 1,283,000 fois plus volumineux que la Terre. Notre imagination se rend-elle compte d'une telle disproportion. Le diamètre du Soleil est 108 fois et demie plus grand que celui de notre planète. Pour concevoir la supériorité de grandeur du Soleil relativement à la Terre, il faudrait, par exemple, représenter cet astre par un coupole sphérique de près de 22 mètres de diamètre (plus vaste que le Panthéon de Paris) et placer à côté, pour figurer la Terre un petit ballon d'enfant de 20 centimètres.

Cet astre pèse 324,000 fois plus que notre globe: c'est cette masse qui assure sa souveraineté absolue sur tout son système. Si donc on pouvait placer le Soleil sur l'un des plateaux d'une balance assez gigantesque pour le recevoir, il faudrait entasser 324,000 terres sur l'autre plateau pour lui faire équilibre.

Toutes les méthodes s'accordent pour confirmer la précision de ces mesures. La dimension réelle du Soleil est connue de sa dimension apparente combinée avec sa distance. Six méthodes différentes et étrangères l'une à l'autre prouvent que le globe entier de la Terre transporté à la distance du Soleil serait vu sous un angle de 17'64, c'est-à-dire que cette distance égale 11,693 fois le diamètre de notre île flottante, soit 149 millions de kilomètres. Nous est-il possible d'apprécier une telle longueur?

Le plus simple est d'essayer de la concevoir en la mesurant par le temps qu'emploierait un mobile à la parcourir. Supposons, par exemple, un train express lancé à la vitesse d'un kilomètre par minute, ou 60 kilomètres à l'heure, d'une vitesse constante, sans stations. La durée du voyage serait donc de 149 millions de minutes, soit 2,483,333 heures, soit 103,472 jours, ce qui nous donne 283 ans. Parti aujourd'hui, notre train céleste n'arriverait au soleil qu'en l'an 2177..... Ce ne serait guère que la quatorzième génération qui pourrait rapporter des "nouvelles" de ce que la septième aurait vu....

Les dépenses de construction d'une voie interplanétaire ne pourraient être fort élevées, et l'on peut réduire le prix du billet à un minimum. A 10 centimes le kilomètre, ce prix serait de 14,900,000 francs.

Mais un train de chemin de fer, même express, va bien lentement. Choisissons un exemple un peu plus rapide. Tout le monde sait que la sensation réside dans le cerveau, non ailleurs. Brûlez-vous ou piquez-vous le pied, c'est dans le cerveau que la douleur est ressentie, et si l'on coupait le nerf qui transmet cette sensation, vous pourriez vous brûler le pied entièrement sans éprouver aucune douleur. Cette transmission de la sensation n'est pas instantanée; les physiologistes l'évaluent à 28 mètres par seconde. Eh bien, supposons qu'un enfant demande le Soleil (comme on dit qu'il le demandait quelquefois la lune) et que sa nourrice le lui accorde. Admettons, en même temps, qu'il ait le bras assez long pour pouvoir toucher l'astre et s'y brûler le doigt, sauf à le retirer immédiatement. Cet enfant ne sentirait jamais la brûlure. Il serait devenu adulte, vieillard—et serait mort—longtemps avant l'arrivée de la sensation, car ce n'est qu'au bout de cent soixante huit ans qu'elle arriverait à son cerveau!

Ainsi, vraiment, cette distance est immense. Pourtant, malgré cet éloignement, l'énergie solaire est si prodigieuse que la chaleur reçue par la Terre suffit pour entretenir ici tous les phénomènes de la vie végétale, animale et humaine. Comme l'exprimait jadis une heureuse métaphore de l'Théon de Smyrne, le Soleil est véritablement le cœur de l'organisme universel, car ses palpitations lancent tout autour de lui dans l'espace les flots de la vitalité planétaire. Aussi sûrement que la force qui fait marcher une montre dérive de la main qui l'a remontée, autant il est certain que tout ce qui se meut, tout ce qui vit autour de nous vient du Soleil. Sans lui, ni l'eau, ni l'air n'existeraient, car tout serait solide. L'eau qui coule, le vent qui souffle, le ruisseau qui murmure, le nuage qui passe, la pluie qui tombe, l'arbre qui verdoie, la fleur qui brille, l'oiseau qui chante, le cheval qui bondit, toute cette vie vient du Soleil. Le bois qui nous chauffe en hiver, c'est du soleil emmagasiné. La houille, le gaz, l'électricité, c'est encore du soleil. On a essayé d'évaluer cette puissance calorifique en disant qu'elle ferait bouillir par heure deux trillions neuf cent milliards de kilomètres cubes d'eau à la température de la glace! mais il nous est interdit de comprendre cet état. Qu'est-ce qu'une chaleur de dix mille, vingt mille ou cinquante mille degrés? Un être qui aurait été capable de supporter cette température et qui se coucherait sur une plaque de fer chauffé à blanc ou sur une coulée de fonte en fusion croirait s'étendre sur de la neige! Si le Soleil se rapprochait de nous à la distance de la Lune, la Terre entière fondrait comme une boule de cire.

Voilà un merveilleux devant lequel toutes les fables de l'antique mythologie et tous les contes de fées s'évanouissent en fumée.

C'est le Soleil qui nous fait vivre, et c'est lui qui nous porte, qui nous soutient dans le vide, à bras tendu, pour ainsi dire, et nous fait circuler avec vitesse autour de lui, comme une pierre dans une fronde. Dans l'économie générale du système solaire, nous sommes tout proches de lui, perdus dans ses rayons. Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune sont beaucoup plus éloignés. La lumière, dont la vitesse est de 300,000 kilomètres par seconde, n'emploie que 8 minutes et 13 secondes à nous venir du Soleil. L'attraction entre le Soleil et la Terre est presque instantanée. Nous sommes les enfants du Soleil et sommes intimement associés à ses moindres actions.

Étudiée au télescope ou photographiée (ce qui arrive actuellement tous les jours et presque toutes les heures) la surface solaire n'est pas nette, unie, homogène, d'une blancheur uniforme, comme on pourrait le croire, mais granulée, couverte de grains et parsemée çà et là de taches de dimensions variées. Cette surface solaire, ou *photosphère* n'est ni solide, ni liquide, ni gazeuse: c'est une nappe nuageuse embrasée, composée de particules de métal incandescent et qui flotte sur un océan de gaz, mais de gaz très dense, ayant à peu près la densité de l'eau. Les taches sont des trous dans cette photosphère. La région centrale, ou noyau de chaque tache, est sombre et nous semble noire, mais ce n'est là qu'un effet de contraste, car ce noyau est en réalité deux mille fois plus lumineux que la pleine lune. Autour de ces noyaux, chaque tache montre une pénombre formée de sortes de filets de la photosphère coulant en langues de feu dans l'ouverture, langues de feu de quinze, vingt mille kilomètres de longueur et souvent davantage.

Au-dessus de cette photosphère s'étend, autour du globe solaire, une nappe de gaz brûlant d'environ quinze mille kilomètres d'épaisseur, à laquelle on a donné le nom de *chromosphère* et dans laquelle l'hydrogène domine. Cette nappe est rose, de la couleur des fleurs de pêcher, tout à fait transparente. C'est de là que s'élancent les flammes de même couleur rose, ces gigantesques protubérances de quatre et cinq cent mille kilomètres de hauteur, dont nous parlions tout à l'heure.

Et au delà de ce rayonnement, à une grande distance tout autour de l'astre solaire, s'étendent cette couronne lumineuse, cette auréole et cette gloire que l'on ne peut contempler que pendant les éclipses totales de soleil, lorsque le disque obscur de la lune vient s'interposer entre l'astre radieux et l'observateur terrestre, et, en éclipsant l'éblouissante lumière solaire, rend visible pour nos yeux cet entourage resplendissant.

UN ASSASSIN DE DIX-SEPT ANS.

L'accusé qui comparaissait l'autre jour devant le jury de la Seine pour y répondre du crime d'assassinat, est un jeune garçon de dix-sept ans, d'allures très correctes, Gaston Richard. Il appartient à une famille de vieux petits commerçants retirés des affaires, fortune faite, et a été dans le département d'Eure-et-Loir, à Montiers, l'un des plus studieux élèves de l'école communale où il avait été placé.

Vers treize ans, il venait rejoindre à Paris son beau frère, établi marchand de vin à Saint Ouen, entrait comme apprenti chez un charontier de la localité, s'y faisait remarquer par son assiduité au travail, mais abandonnait bientôt cet emploi, sous prétexte qu'il ne devenait pas assez vite premier garçon. Dès lors il fit plusieurs places, congédié le plus souvent pour des mouvements regrettables de vivacité. Son dernier patron essaye de le retenir en lui offrant une augmentation de salaire. Rien n'y peut faire: il part.

Nous sommes dans les derniers jours de décembre et nous le trouvons assistant, dans une église de Saint-Cloud, à la messe de minuit. Pendant la cérémonie religieuse, il écrit ces mots sur son carnet:

Je sais à la messe de minuit. Avant de partir peut être pour toujours, j'ai voulu me réconcilier avec Dieu; moi qui, hier, ne voulais pas croire en lui me voilà aujourd'hui à l'église. Comme je pressens que je serais souvent dans des passes difficiles, je tâcherai de ne pas succomber. Aujourd'hui, je regrette ce que j'ai fait autant que ce que je vais pouvoir faire, pas précisément pour moi, mais pour mes parents et pour ma sœur. Je crois que si j'avais eu de bons conseils, je ne serais pas parti. Mais il y a cette force qui, depuis tant de temps me pousse en avant.....

Le 28 décembre, il adresse à son beau-frère la lettre suivante:

Cher frère et chère sœur,

Drôles d'étrennes. Triste fin et triste commencement d'année! Je suis sorti de ma dernière place. Je ne puis aller vous voir. J'embrasse bien ma sœur Lucie. C'est elle que j'aimais le plus au monde. Adieu. Je n'ai pas écrit chez nous. Ne cherchez pas à savoir, c'est inutile. Mes meilleurs souhaits.

GASTON.

On croit, au reçu de cette lettre, que le malheureux a résolu d'en finir avec la vie. On s'adresse en toute hâte à la préfecture de police. On lui demande de faire des recherches immédiates, mais ces démarches demeurent sans résultats. On désespérait lorsque, dans la matinée du 3 janvier, un prospectus ainsi conçu est remis au beau-frère du jeune homme:

Maison Richard.

Richard fils, successeur, à l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle qu'il vient de disposition un grand choix de pâtes de foie gras truffés (sardinesses, terrines, etc.) A l'occasion du jour de l'an, tous ces articles ont été vendus à des prix très modérés.

S'adresser "Au Petit Cochon de lait," maison de vente, 31, rue d'Aboukir, de midi à quatre heures.—Faites en part à vos amis et connaissances.

Au reçu de cette circulaire, la famille arrive à Paris. Mais rue d'Aboukir, Gaston Richard est inconnu. Cependant il avait habité une modeste chambre dans un immeuble du voisinage, et ce matin-là, 3 janvier, il était sorti de meilleure heure que de coutume. Après avoir acheté dans une boutique située près des Halles un couteau de boucher à lame longue, large et effilée, il s'était rendu place de la Concorde et avait assisté au défilé de nombreux équipages.

—Jens alors, a-t-il dit plus tard, des hallucinations. J'ai vu une famille de papier qu'on retrouva le lendemain dans une de ses poches, il traça ces mots au crayon: "Décidément, je vais tenter un mauvais coup!"

Le 4 janvier, on le rencontre dans la salle des Pas-Perdus de la gare Saint Lazare. Il va de gruches en gruches. Il lui reste neuf sous en poche. Enfin, il se décide et demande un billet pour Bécon-les-Bruyères. De cette station, il se rend, à pied, à Courbevoie dans l'établissement tenu par Mme veuve Crozet, où il va avoir un maigre repas—des œufs et du fromage—il reste longtemps à table, lisant un journal.... Vers quatre heures, il se lève brusquement, et, mettant à profit le court moment où le frère de Mme veuve Crozet s'est penché sur un poêle, il lui plante, d'un coup violent, le couteau qu'il a acheté la veille entre les deux épaules et sort d'un pas tranquille. On s'empresse auprès de la victime.

—Vite, un médecin! s'écrie-t-on.

—Non, pas un médecin, je vous en prie, plutôt un prêtre, gémit le malheureux qui, quelques secondes plus tard, rendait le dernier soupir.

Gaston Richard fut arrêté peu après, à trois cents mètres environ de l'endroit où il venait de commettre son crime. Il resta insensible aux coups nombreux qu'une foule indignée lui prodigua, se bornant à dire d'une voix basse: "Je ne sais pas à quel mobile j'ai obéi. J'ai cédé à une force irrésistible."

Ce mobile, l'accusation prétend qu'il faut le chercher dans les lectures anarchistes que faisait Richard, un lecteur assidu du *Père Peinard* et de la *Révolte*, on se trouverait donc en présence d'un criminel comme Leauthier qui, dans des circonstances presque analogues, attenta aux jours de M. Georgevitch, tout simplement, on s'en souvient, pour tuer un "bourgeois."

LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

La poule aux œufs d'or! Un brave fermier du nom de Mac Conville, habitant Butte-City, dans le Montana, un des Etats de l'Union américaine, a en dernièrement une agréable surprise. Il tua un de ses poulets pour le manger, ce qui est tout simple; mais, ce qui est beaucoup plus rare, en le vidant, il trouva dans le jabot et dans le gésier un certain nombre de pépites d'or. C'était parfaitement de l'or. Notre homme se mit consciencieusement à tuer ses trente poules et poulets les uns après les autres, et l'idée n'était pas mauvaise, car, dans chaque poulet ou poule, il découvrit encore des pépites. Il y en avait en tout pour 387 dollars, soit 12 dollars en moyenne par poulet!

Le fermier a vendu son or à la State National Bank, de Butte-City, et s'est empressé de racheter cinquante poules nouvelles. Puis il les a aussitôt lâchées dans les champs aurifères du voisinage. Au bout d'une semaine, Conville tua un des nouveaux poulets; or, il y avait dans son gésier une pépite de 3 dollars. Et il tue, et il achète, et il tue de nouveau. Il a des bons poulets sur sa table et de l'or dans sa poche. Il compte bien devenir millionnaire. Voilà un fermier chanceux. Reste à savoir si ces poulets mineurs ne finiront pas par s'apercevoir que l'or est une chimère.

Chemin de fer Louisville et Nashville.

Tous du Quatre Juillet.

Le 2, 3 et 4 juillet, il sera vendu des billets, aller et retour, à un et tiers des prix ordinaires, valables pour le retour jusqu'au 7 juillet.

JOHN KILKENNY,
G. P. A.

Entre amis:

—Eh bien! que pensez-tu de la vieille bouteille de Corton que je t'ai envoyée? Hein! du 1865!!!

—Heu, j'en pense qu'elle était bien petite pour son âge!!

Les pires maladies du sang sont guéries par la Salsepareille d'Ayer. Les effets en sont immédiats

AVIS.

CONSULAT DE FRANCE.

La colonie Française de la Nouvelle-Orléans ayant décidé de faire célébrer un service funèbre en mémoire de M. S. CARNOT, Président de la République Française, le prie tous les Français et amis de la France de vouloir bien assister à cette cérémonie qui aura lieu à la Cathédrale St Louis, dimanche, 1er juillet, à deux heures.

Le Consul de France,
J. B. D'ANGLADE.

30 juin—2f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Messieurs les officiers et membres de la Société Française sont priés de se réunir à l'Asile de la Société, rue Ste-Anne entre Derbigny et Roman, le DIMANCHE 1er JUILLET, A MIDI ET DEMI PRÉCIS, pour se rendre au corps au Consulat de France, coin des rues Royale et Dauine, et de là à la Cathédrale St-St-Louis, où doit être célébré le service funèbre à la mémoire du PRÉSIDENT CARNOT.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président.

J. M. VERGNOLE,
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.

30 juin—2 f

Union Française.

Les sociétaires sont respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St-Louis, dimanche, 1er juillet, à 2 heures précises de l'après-midi, à l'occasion de la mort de M. le Président SADI-CARNOT.

Ralliement au Consulat français, à 1 heure et demie précise.

FELIX LARDE.
Président.

P. BOSSONNEY,
Secrétaire.

30 juin—2f

Club de la Démocratie Française.—MM. les Officiers et les Membres sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St-Louis, dimanche, 1er juillet, à 2 heures de l'après-midi, à la mémoire de M. SADI CARNOT, président de la République française.

Ils sont priés de se réunir au Consulat de France, à 1 heure et demie précise.

Par ordre du Président.

J. A. BUISSON.

GAB. LABARRAQUE, Secrétaire.

30 juin—2f

Société de Secours Mutuels "Les Enfants de la France.—MM. les Officiers et les Membres sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St-Louis, dimanche, 1er juillet, à 2 heures de l'après-midi, à la mémoire de M. SADI-CARNOT, président de la République française.

Ils sont priés de se réunir au Consulat de France, à 1 heure et demie précise.

J. A. BUISSON.

F. BRUNEL, Président.
Secrétaire. 30 juin—2f

Société de Secours Mutuels "La France."—MM. les Officiers et les Membres sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St-Louis, dimanche, 1er juillet, à 2 heures de l'après-midi, à la mémoire de M. SADI CARNOT, président de la République française.

Ils sont priés de se réunir au Consulat de France, à 1 heure et demie précise.

P. DUBOIS,
Président.

E. DUFAU,
Secrétaire. 30 juin—2f

Orphéon Français.—Les officiers et membres de cette Société sont priés de se réunir au Consulat de France, coin Royale et Dauine, dimanche prochain, 1er juillet, à 1 1/2 heure précise pour se joindre aux sociétés françaises qui doivent se rendre à la Cathédrale St-Louis pour assister au service funèbre qui sera célébré au mémoire de SADI CARNOT, Président de la République française.

Par ordre du président.

ALEX. LAZARE,
30 juin—2f Secrétaire.

Loge Persévérance No 4.—MM. les Officiers et les Membres sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St Louis dimanche 1er juillet, à 2 heures de l'après-midi, à la mémoire de M. SADI CARNOT, président de la République française.

Ils sont priés de se réunir au Consulat de France à 1 heure et demie précise

Par ordre du Vénérable.

H. GRANDJEAN.
A. MAUREIL, Secrétaire. 30 juin—2f

Société des Ouvriers—MM. les Officiers et Membres sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St Louis, dimanche, 1er juillet, à 2 heures de l'après-midi, à la mémoire de M. SADI CARNOT, président de la République française.

Ils sont priés de se réunir au Consulat de France, à 1 heure et demie precise

Par ordre de

P. PUISSÉGUR, Président.
P. CAZALOT, Secrétaire. 30 juin—2f

Quartier-Général de la Société Française du Quatorze Juillet.—MM. les officiers et les membres sont invités à assister au service funèbre qui se célébrera demain, à 2 heures de l'après-midi, à la Cathédrale St Louis à la Mémoire de M. SADI CARNOT, président de la République française.

Ils sont priés de se réunir au Consulat de France à 1 heure et demie, pour se rendre en corps à l'église

Par ordre du Président
ROMAIN SENAC.

EMILE SERRES,
Secrétaire. 30 juin—2 f

Société de Bienfaisance des Bouchers—Messieurs les officiers et membres de la société sont invités à se réunir le dimanche 1er juillet, à 1 heure, coin Royale et Dauine, pour se rendre en corps au service funèbre qui sera célébré à la Cathédrale St Louis en mémoire du président CARNOT.

Le Président,
A. MAILHES.

30 juin—2 f

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Les officiers et membres de cette société sont priés de se réunir au consulat de France, coin Royale et Dauine, dimanche prochain, 1er juillet, à 1 1/2 heures précises pour se joindre aux sociétés françaises qui doivent se rendre à la Cathédrale St-Louis pour assister au service funèbre qui sera célébré en mémoire de SADI CARNOT, Président de la République française.

P. V. FAUCON,
30 juin—2f Secrétaire.

MESSE DE REQUIEM.

Mardi, 3 juillet, 1894, en l'Eglise St-Maurice, il sera célébré une grand'messe de requiem pour le repos de l'âme de P. BERNIQUE. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister. 30 juin—

P. LABAT,

Acquéreur des Caves Bordelaises.

Il a transféré les dites Caves

AU No 234 RUE PRIEUR,

Coin Bayou Road.

Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs et des prix modiques.

4 mars—1 an.

Service Funèbre en Mémoire du Président Carnot.

Les chanteurs et chanteuses désireux de participer à cette Cérémonie sont priés de se rendre à la Cathédrale St-Louis Dimanche matin, vers onze heures, pour répéter un ou deux morceaux bonnus et n'exigeant qu'un raccord.

Entrée par l'Allée St Antoine.

30 juin—2f

Banque Nationale Germania—Nile-Orléans, 29 juin 1894.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. BERCIER,
30 juin—1 sem Caissier.

PERRÈS & COULON.

ADRIEN PERÈS, ex sommelier, et pendant 14 ans de la maison Lamothe, et PIERRE COULON ont fait acte d'association pour ouvrir le 30 juin au coin de l'avenue Claiborne et de la rue Dumaine un débit de liqueurs. On y trouvera les mêmes vins domestiques et importés aux prix les plus réduits. Livraison à domicile sans frais.

Les amis de ces messieurs sont cordialement invités à assister à cette ouverture, à partir de 8 heures de l'après-midi.

30 juin—1m—dim mar jeu

Jackson Brewing Co.—Nile-Orléans, 27 juin 1894.—A un meeting des actionnaires de la Jackson Brewing Co., tenu le 20 juin 1894, ont été élus Directeurs pour l'année courante: MM. Joseph Hars, Valentine Merz, Jules Marchal, Louis Imholte, Sr, Thos Duffy, Chas Rieder, Joseph Bühler, Chas Karst et C. W. Theurer.

Et à une réunion du Board de Directeurs, tenue ce jour, les officiers suivants ont été élus: Valentine Merz, président; Louis Imholte, Sr, vice-président; Geo. Gerdling, assistant-secrétaire-trésorier; Joseph Melcher, brewer; Joseph Hars, secrétaire-trésorier. 29 juin—3f

Avis Spécial.

Une assemblée des actionnaires de l'"Union Gold Mining Company" sera tenue au No 138 (ancien numéro 14), rue Carondelet, entre Canal et Commune à la Nile-Orléans, Lne, à 7 heures p.m. du soir, JEUDI, 19 juillet, 1894, pour traiter les affaires de la dite compagnie, conformément à l'Article V de la charte.

Approuvé:

W. A. KERNAGHAN, Président.
F. M. COMMAGERE, Secrétaire.

15 juin—15 23 30—juil 7 14 19

FEUX D'ARTIFICE
LE 1ER JUILLET.
MAGASIN DE VETEMENTS DE LION!
Des Vêtements pour une Valeur de
$200,000
SERONT LANCÉS A UNE VENTE DURANT TRENTE JOURS.

Vêtements Complets, Alpacas, Sicilians pour Messieurs,

Paletots sacs et Gilets.

ARTICLES POUR LES CHALEURS.

M. LION & CO.,

Coin des rues Ste-Anne et Decatur. Etablis en 1861.

12 juin—2

AVIS LÉGAUX.

AVIS est par le présent donné, comme il est requis par l'article 48 de la Constitution de la Louisiane, que la Banque Nationale de la Louisiane de la Nouvelle-Orléans et le New Orleans Canal & Banking Company demanderont à la Législature, maintenant en session, par un acte demandant une appropriation pour retirer les coupons ou Bons de l'État de la Louisiane, payés par eux quand ils étaient agents fiscaux de l'État. 7 juin—30f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est par le présent donné de l'intention de présenter à l'Assemblée Générale, un bill pour la protection des Truck Farmers (fermiers et jardiniers, relatif à la fraude de défaire et vendre leurs produits dans la ville de la Nouvelle Orléans et ailleurs, et de leur procurer aussi les mêmes privilèges, soit les règlements de police, qui sont tolérés pour la vente des légumes expédiés d'autres États sur ce marché.

1er juin—5 jan 30 f

Bureau de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 juin 1894.—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie que l'élection annuelle de quatre Directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI, 2 juillet 1894, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. Les livres de transfert seront clos à partir du 22 juin jusqu'au mardi, 3 juillet 1894.

E. L. MACMURDO,
20 juin—10f Secrétaire.

Importer's Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 20 juin 1894—Les actionnaires de cette Compagnie sont priés de faire l'élection annuelle de cinq directeurs sera tenue au bureau de la dite Compagnie lundi, le 2 juillet 1894, de midi à 1 heure de l'après midi.

E. A. JOURDAN,
21 juin—au 2 juil Secrétaire

Magasin du Bon Marché

61.....RUE ROYALE.....61

F. A. BRUNET

Herloger -:- Bijoutier -:- Joaillier

Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.

14dec93—1a

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames

Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide

Etablissement ouvert les Dimanches jusqu' 4 p. m. A trois lieue de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI

BAINS

AUG. GAUPP, Propriétaire.

27 juil 1a

C. E. KELLS & M. VIET

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l's diffse formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute rédaction

le ressort du leur art. ses de malais artificiels!

Récompensé à LA ROCHE 16,000 Francs

Réduction au 1/4 du liacon

KINA

DEPOT GENERAL: A PARIS 22 20419, RUE D'ARGOUT

QUINA LAROCHE

VIN VIVEUX, RECONSTITUANT & STIMULANT

EXTRAIT COMPLET des 3 QUINAS

PRIX: 1f 75 le flacon

TROUVE dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger

THE LEON QUEYROUZE

Commission Co. Limited.

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

LIQUIDATION.

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de rédemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal, Nlle-Orléans

Janvier 92—1 an—mer ven dim

Faites vous-même et très économiquement

VOTRE EAU MINÉRALE

analogue aux eaux naturelles

AVEC LES

COMPRIMÉS DE VICHY

DE

PÉDIT

saturés à l'eau des sources

Gde GRILLE, CELESTINS, HOPITAL, HAUTERIVE, St-YORRE, etc.

PARIS — 23, Avenue Victoria — PARIS

Dépositaires à la Nle-Orléans: J. L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

AGENTS DE PLEYEL

L. GRUNEWALD CO.

La meilleure maison

D'orgues et de Pianos du Sud,

Pour le Bon Marché et la Confiance.

127 RUE CANAL.

Nouvelle-Orléans.

24 janv 1an

Maladies d'Estomac

DYSPEPSIES, GASTRALGIES CHARBON DE BELLOC

Une commission nommée par l'Académie de Médecine de Paris, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, ASTHMES, APOPLEXIES OU BOULOUMALADES, CRAMPES, ARDEURS, REVOIS, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce medicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir des les premiers doses. L'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRINE, la FIÈVRE TYPHOÏDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Docteur BELLOC.

En vente dans toutes les Pharmacies — Prix: Poudre, 2 fr.; Pastilles, 1 fr. 50 avec une instruction.

Fabricant: L. FRÈRE & CHAMPIGNY et